

BULLETIN TRIMESTRIEL N°20

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN MARS 2008

SOMMAIRE

Principaux résultats	1
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi	3
Evolution selon le type de reconnaissance du handicap....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6
Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi dans les registres de l'ANPE	7

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

La loi du 11 février 2005 est entrée en application le 1er janvier 2006 en modifiant la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (voir encadré page 4). Dans ce bulletin trimestriel, le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés inclut les deux nouvelles catégories de personnes handicapées : les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

Ce document s'intéresse plus particulièrement aux 5 340 demandeurs d'emploi handicapés alsaciens classés par l'ANPE comme immédiatement disponibles et actuellement sans emploi (catégories 1 à 3 : voir encadré en bas de page 3), qui représentent 83% de l'effectif total de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace (6 404 personnes au 31/03/2008).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent 7,9% de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Alsace. Cette part reste plus élevée dans le département du Haut-Rhin (8,3%) que dans celui du Bas-Rhin (7,6%). (Tableau 1)

L'Observatoire régional formation insertion professionnelle des travailleurs handicapés (Orefiph) d'Alsace réalise, avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés.

Dans les données présentées dans cette édition le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés à fin mars 2008 inclut les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (nouvelles catégories de public prioritaire instituées par la loi du 11 février 2005).

Ce bulletin concerne les demandeurs d'emploi à fin mars 2008 et étudie les évolutions depuis fin mars de l'année précédente.

Principaux résultats (suite)

Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace

Entre mars 2007 et mars 2008¹, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés est en diminution (-14%), il est passé de 6 208 à 5 340. Cette baisse est légèrement plus marquée dans le Haut-Rhin (-13%) que dans le Bas-Rhin (-15%) et elle est nettement plus importante que celle enregistrée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (-8%). (Tableau 1)

La décreue enregistrée depuis mars 2005, atténuée les fortes hausses constatées depuis mars 2001. Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés en mars 2008 reste toutefois à un niveau élevé par rapport à la situation de mars 2001 (24% en plus dans le département du Bas-Rhin, 34% en plus dans le Haut-Rhin). Fin mars 2008, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés se retrouve à un niveau sensiblement identique à celui enregistré en mars 2003. (Graphique 1)

L'évolution selon les caractéristiques des demandeurs

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés restent inchangées. Ils cumulent toujours les obstacles à l'emploi : plus âgés en moyenne, ils sont moins qualifiés, ont un faible niveau de formation et sont plus durement touchés par le chômage de longue durée.

L'effectif de chômeurs de longue durée est, en un an, en baisse de 20% depuis mars 2007 pour les travailleurs handicapés. Toutefois, cette diminution est moindre que celle observée pour le public non prioritaire (-25%). (Tableau 4)

Quelle que soit la sous-catégorie de demandeurs d'emploi handicapés considérée, excepté les demandeurs d'emploi travailleurs handicapés de niveau infra CAP BEP, l'évolution sur un an est à la baisse. (Tableau 5)

Les évolutions à l'échelle des zones d'emploi

La tendance à la baisse se retrouve dans toutes les zones d'emploi. Contrairement à mars 2007, les zones de Mulhouse et de Strasbourg font parties des zones enregistrant les plus fortes proportions de diminution en un an, respectivement -17% et -14%. (Tableau 6)

Les motifs d'entrée et de sortie des demandeurs dans les registres de l'ANPE

Au total, 1 925 demandeurs d'emploi handicapés sont sortis des listes de l'ANPE au cours du premier trimestre 2007. Durant la même période 1 641 sont entrés.

L'ANPE enregistre les personnes venues s'inscrire selon une classification composée de six catégories : le licenciement, la démission, la fin d'un contrat ou de mission, la première entrée, la reprise d'activité et « autres ».

La répartition des travailleurs handicapés inscrit au cours du premier trimestre 2008 montre une proportion importante de personnes enregistrées sous le motif « autres ». En raison de l'importance de cette composante (50% des entrées pour les travailleurs handicapés et 34% pour le tout public), il est difficile d'interpréter ces données. Il est néanmoins possible de souligner que les entrées pour perte d'emploi sont moins fréquentes pour les travailleurs handicapés que pour le tout public. Ainsi, les inscriptions à la suite de la fin d'un contrat, d'un licenciement ou d'une démission, représentent au total 39% des entrées des travailleurs handicapés, contre 56% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. (Graphique 2)

Un demandeur d'emploi peut mettre fin à sa recherche d'emploi et sortir des registres de l'ANPE pour l'une des sept raisons suivantes : la reprise d'un emploi, l'entrée dans un stage professionnel, l'arrêt volontaire des recherches, le changement d'ALE (Agence locale pour l'emploi), l'absence au contrôle effectué par les services publics pour l'emploi, la radiation ou « autres cas ».

L'absence au contrôle (c'est à dire que les demandeurs d'emploi n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois) est le premier motif de sortie des registres de l'ANPE au cours du premier trimestre 2008, que ce soit pour le public prioritaire ou l'ensemble des demandeurs d'emploi. L'« enquête Sortants » de l'ANPE², souligne que les retours à l'emploi sont sous-estimés. Environ 40% des sorties pour motif d'absence au contrôle et de radiation tiennent à des reprises d'emploi non déclarées.

Le deuxième motif évoqué pour les travailleurs handicapés est l'arrêt de la recherche d'emploi (24%, contre 11% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, la reprise d'emploi (28%) est le deuxième motif relevé, alors qu'il arrive en troisième position pour les travailleurs handicapés (20%). (Graphique 3)

¹ Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées de variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudions que des évolutions "de mars à mars".

² L'« Enquête Sortants » est une enquête réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE le dernier mois du trimestre précédent. Elle permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi parmi les sortants ainsi que la qualité de l'emploi retrouvé. L'enquête est réalisée par quotas, sur un échantillon issu d'un tirage aléatoire simple stratifié, avec environ 2 000 répondants à chaque vague d'enquête.

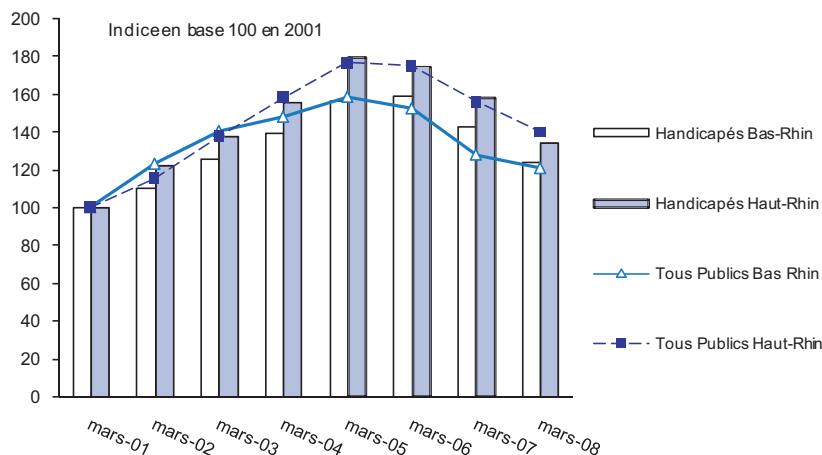
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007

	Demandeurs d'emploi handicapés		Tous publics		Part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Évo. depuis mars 2007	Nb	Évo. depuis mars 2007	
Bas-Rhin	2 918	-12,9%	38 628	-5,6%	7,6%
Haut-Rhin	2 422	-15,3%	29 037	-8,3%	8,3%
Alsace	5 340	-14,0%	67 665	-7,6%	7,9%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories 1, 2 et 3) de fin mars 2001 à fin mars 2008



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM
Catégorie 1	1 876	54%	-10%	6,1%	1 466	51%	-14%	6,3%	3 342	52%	-18%	6,2%
Catégorie 2	937	27%	-15%	17,2%	858	30%	-13%	19,3%	1 795	28%	-22%	18,2%
Catégorie 3	105	3%	-39%	4,3%	98	3%	-40%	7,2%	203	3%	-59%	5,3%
Catégorie 4	117	3%	-3%	4,0%	132	5%	-26%	4,9%	249	4%	-25%	4,4%
Catégorie 5	180	5%	-24%	6,1%	147	5%	-10%	6,7%	327	5%	-7%	6,3%
Catégorie 6	204	6%	-8%	3,2%	146	5%	-23%	3,4%	350	6%	-7%	3,3%
Catégorie 7	71	2%	-15%	8,7%	36	1%	-12%	6,7%	107	2%	-18%	7,9%
Catégorie 8	18	1%	-14%	2,2%	13	0%	-7%	4,0%	31	1%	-42%	2,7%
Total	3 508	100%	-13%	6,7%	2 896	100%	-16%	7,4%	6 404	100%	-21%	7,0%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

- Catégorie 1** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 2** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 3** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
- Catégorie 4** : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponible
- Catégorie 5** : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein
- Catégorie 6** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 7** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 8** : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Évolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon le type de reconnaissance du handicap (fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007)

Les données statistiques ventilées par type de reconnaissance du handicap (incluant les nouvelles catégories de bénéficiaires) ne sont pas consolidées à ce jour.

Les catégories de handicapés reconnues par la loi de février 2005

- Les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la Cotorep.
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime).
- Les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail.
- Les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internées pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.
- Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**
- Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon l'ancienneté d'inscription (fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM
Moins de 6 mois	1 134	39%	-7%	5,3%	904	37%	-2%	5,7%	2 038	38%	-4%	5,5%
De 6 mois à moins de 1 an	588	20%	-14%	7,2%	449	19%	-21%	8,7%	1 037	19%	-17%	7,3%
Chômeurs de longue durée	1 196	41%	-18%	13,2%	1 069	44%	-22%	14,2%	2 265	42%	-20%	14,0%
1 à moins de 2 ans	583	20%	-17%	11,0%	479	20%	-29%	12,0%	1 062	20%	-23%	11,3%
2 à moins de 3 ans	263	9%	-31%	14,4%	247	10%	-20%	14,1%	510	10%	-26%	15,4%
3 ans et plus	350	12%	-5%	17,9%	343	14%	-12%	20,6%	693	13%	-8%	19,9%
Total	2 918	100%	-13%	7,6%	2 422	100%	-15%	8,8%	5 340	100%	-14%	7,9%

Source : DRTEFP

Évolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin mars 2008 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 686	58%	- 14%	9,2%	1 389	57%	- 17%	10,1%	3 075	58%	- 15%	9,6%
Femmes	1 232	42%	- 12%	6,0%	1 033	43%	- 13%	6,8%	2 265	42%	- 12%	6,3%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	116	4%	- 11%	1,9%	66	3%	- 31%	1,3%	182	3%	- 19%	1,6%
25 à 49 ans	1 791	61%	- 14%	6,9%	1 586	65%	- 13%	8,2%	3 377	63%	- 13%	7,4%
50 ans et plus	1 011	35%	- 11%	15,8%	770	32%	- 19%	16,2%	1 781	33%	- 15%	16,0%
Selon le niveau de formation												
Niveau Vbis et VI	991	34%	+ 9%	11,6%	868	36%	+ 6%	13,0%	1 859	35%	+ 8%	12,2%
Niveau V	1 364	47%	- 26%	8,8%	1 185	49%	- 26%	8,7%	2 549	48%	- 26%	8,8%
Niveau IV	310	11%	- 6%	4,8%	242	10%	- 17%	5,1%	552	10%	- 11%	4,9%
Niveaux I à III	252	9%	- 6%	3,1%	127	5%	- 12%	3,2%	379	7%	- 8%	3,1%
Non renseigné	1	0%	-	1,3%	0	0%	-	0,0%	1	0%	-	1,0%
Selon la qualification												
Ouvrier non qualifié	664	23%	- 18%	13,2%	562	23%	- 22%	11,8%	1 226	23%	- 20%	11,2%
Ouvrier qualifié	399	14%	- 13%	8,0%	337	14%	- 15%	9,9%	736	14%	- 14%	7,9%
Employé non qualifié	987	34%	- 13%	9,8%	782	32%	- 12%	10,4%	1 769	33%	- 13%	10,1%
Employé qualifié	695	24%	- 6%	6,1%	617	25%	- 12%	6,5%	1 312	25%	- 9%	6,2%
TAM et cadres*	171	6%	- 14%	3,0%	123	5%	- 21%	4,4%	294	6%	- 17%	3,4%
Non renseigné	2	0%	-	1,4%	1	0,0%	0%	0,0%	3	0%	+ 200%	1,3%
Selon le secteur d'activité**												
Agriculture, sylviculture, pêche	67	2%	- 8%	7,6%	67	3%	- 6%	10,0%	134	3%	- 7%	8,7%
Commerce	340	12%	- 13%	5,7%	317	13%	- 16%	10,1%	657	12%	- 15%	6,2%
BTP	263	9%	- 27%	9,9%	237	10%	- 16%	11,2%	500	9%	- 22%	10,5%
Industries	642	22%	- 9%	8,2%	594	25%	- 10%	8,9%	1 236	23%	- 10%	8,5%
Services	1 539	53%	- 12%	7,9%	1 168	48%	- 18%	9,0%	2 707	51%	- 14%	8,3%
Non renseigné	67	2%	- 4%	3,6%	39	2%	- 24%	2,5%	106	2%	- 12%	3,1%
TOTAL	2 918	100%	- 13%	7,6%	2 422	100%	- 15%	8,3%	5 340	100%	- 14%	7,9%

Source : DRTEFP

*TAM : Techniciens et agents de maîtrise

** Secteur d'activité du dernier employeur

Définition des niveaux de formation

Niveau VI : sorties de formation en cours de premier cycle secondaire, avant d'avoir atteint la classe de 3ème

Niveau Vbis : sorties à l'issue de la classe de 3ème ou en cours de 2ème cycle professionnel cours, avant d'avoir atteint la classe de terminale

Niveau V : sorties de classes terminales du 2ème cycle professionnel court, avec ou sans diplôme

Niveau IV : sorties de classes terminales préparant un baccalauréat général, technologique ou professionnel, avec ou sans diplôme

Niveau I à III : sorties de formation avec un diplôme de niveau Bac+2 ou plus.

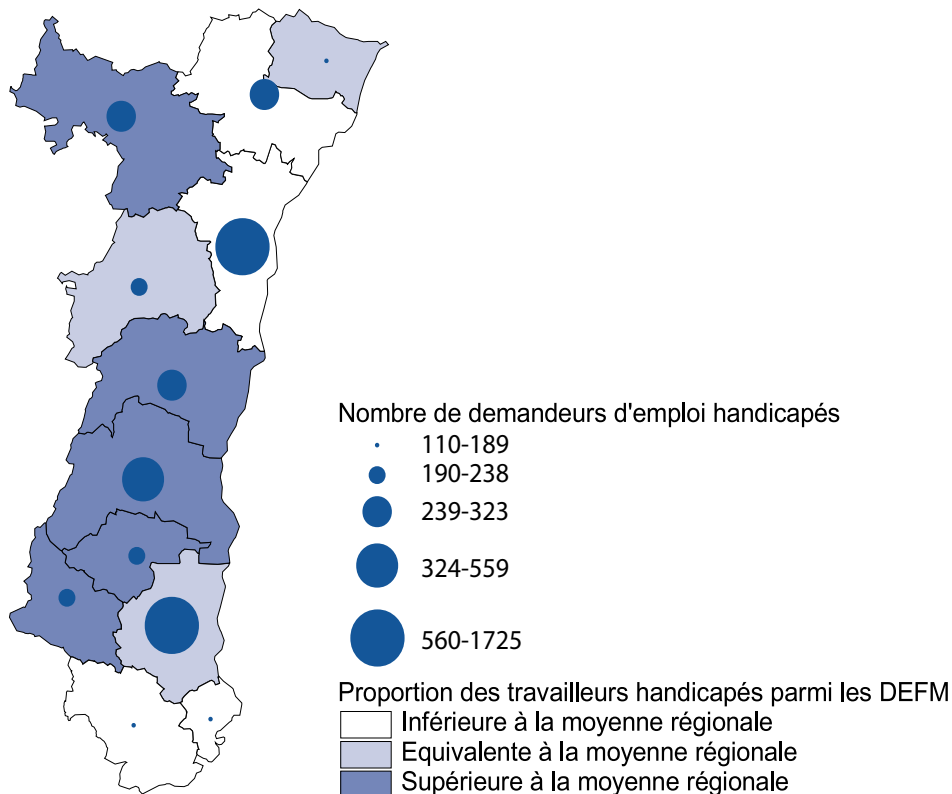
Analyse par zone d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon la zone d'emploi (fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007)

	Nb	%	Évolution depuis mars 2007	Part dans l'ensemble des DEFM
WISSEMBOURG	110	2%	-8%	8,2%
STRASBOURG	1 725	32%	-14%	7,2%
GUEBWILLER	190	4%	-16%	10,6%
THANN-CERNAY	196	4%	-8%	8,7%
MULHOUSE	1 188	22%	-17%	8,3%
SAINT-LOUIS	121	2%	-25%	6,2%
ALTKIRCH	111	2%	-16%	6,4%
HAGUENAU-NIEDERBRONN	274	5%	-23%	6,7%
SAVERNE-SARRE-UNION	297	6%	-7%	9,6%
MOLSHEIM-SCHIRMECK	238	4%	-6%	8,3%
COLMAR-NEUF-BRISACH	559	10%	-11%	8,7%
SELESTAT-STE-MARIE-AUX-MINES	323	6%	-9%	9,1%
Total	5 340	100%	-14%	7,9%

Source : DRTEFP

Carte 1 : Part du public handicapé (catégories ANPE 1, 2 et 3) sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi (fin mars 2008)



Source : DRTEFP

Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs des registres de l'ANPE (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (premier trimestre 2008)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée
Licenciement	117	13%	3%	113	15%	4%	230	14%	4%
Démission	25	3%	3%	18	2%	3%	43	3%	3%
Fin de contrat	214	24%	3%	141	19%	3%	355	22%	3%
Première entrée	14	2%	1%	4	1%	1%	18	1%	1%
Reprise d'activité	101	11%	9%	82	11%	9%	183	11%	9%
Autres	438	48%	6%	374	51%	7%	812	50%	7%
Total	909	100%	4%	732	100%	5%	1 641	100%	5%

Source : Agefiph

Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif

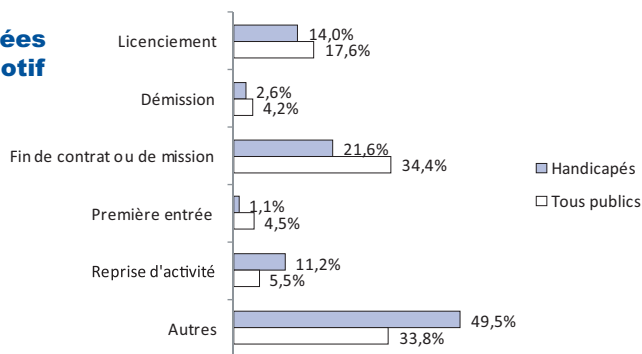
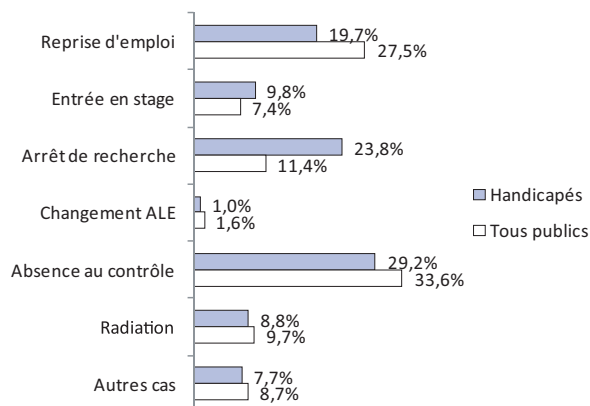


Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (premier trimestre 2008)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie
Reprise d'emploi	215	20%	4%	164	19%	4%	379	20%	4%
Entrée en stage	98	9%	7%	91	11%	7%	189	10%	7%
Arrêt de recherche	277	26%	11%	181	22%	11%	458	24%	11%
Changement d'ALE ¹	7	1%	2%	12	1%	5%	19	1%	3%
Absence au contrôle	317	29%	5%	246	29%	5%	563	29%	5%
Radiation	109	10%	5%	60	7%	4%	169	9%	5%
Autres cas	62	6%	4%	86	10%	5%	148	8%	5%
Total	1 085	100%	5%	840	100%	5%	1 925	100%	5%

Source : Agefiph

Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif



¹ : ALE : Agence locale pour l'emploi.

Les tableaux, graphiques et carte

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007	3
Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin mars 2001 à fin mars 2008.....	3
Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007.....	3
Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007.....	4
Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007.....	4
Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007.....	5
Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin mars 2008 et évolution depuis fin mars 2007.....	6
Carte 1 : Part du public handicapé sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi fin mars 2008.....	6
Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (premier trimestre 2008)	7
Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif (premier trimestre 2008)	7
Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (premier trimestre 2008)	7
Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif (premier trimestre 2008)	7

L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :

Observatoire Régional de la santé d'Alsace (ORSAL)
Hôpital Civil, Clinique médicale A - 1, place de l'Hôpital - BP426
67091 Strasbourg Cedex

■ Tél. 03 90 24 54 40
 e-mail : info@orsal.org

■ Fax 03 90 24 54 47
 site internet : www.orsal.org